



Le Saint-Siège

*Discours à l'Ambassadeur de l'île MAURICE,
S.E.M. Satcam BOOLELL**

24 avril 1997

Monsieur l'Ambassadeur,

Je vous souhaite une cordiale bienvenue à l'occasion de la présentation des Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire tertiaire de l'île Maurice près le Saint-Siège. J'apprécie profondément les sentiments que vous avez exprimés, ainsi que les salutations que vous m'avez transmises de la part du Président, S.E. M. Cassam Uteem et du gouvernement. C'est avec plaisir que je leur transmets en retour l'assurance de mes prières pour le bien-être du peuple de votre pays.

Vous avez aimablement fait référence aux relations cordiales existant entre l'île Maurice et le Saint-Siège, et je suis certain que votre mission renforcera les liens qui nous unissent dans la poursuite du progrès de la famille humaine. Avec un profond respect pour les différentes cultures et civilisations, l'Église cherche à promouvoir la compréhension et à encourager la solidarité concrète entre les peuples et les nations. Elle le fait avant tout en contribuant à la formation et au développement de l'esprit humain, et en s'efforçant d'insuffler chez les personnes une ardeur à œuvrer de façon généreuse et responsable pour le bien commun.

Chaque nation doit apporter sa propre contribution à l'édification et au renforcement de la civilisation de la paix. Vivant à l'un des carrefours du monde, les Mauriciens incarnent des valeurs et des traditions à la fois de l'Est et de l'Ouest et ils ont montré de façon admirable que des personnes de différentes races et cultures peuvent vivre ensemble de façon pacifique et productive. Les catholiques de l'île Maurice jouent également un rôle actif dans la vie de votre nation. Inspirés par le dynamisme de leur foi, un dynamisme dont j'ai eu le privilège d'être le témoin direct il y a sept ans, lorsque la Divine Providence m'a permis de visiter votre pays, les catholiques mauriciens sont profondément engagés dans l'éducation et dans les œuvres de

charité en faveur des personnes dans le besoin. Dans toutes ses activités, l'Église s'efforce de promouvoir la compréhension et l'harmonie entre les différents groupes ethniques et religieux, convaincue que seules la paix et la coopération peuvent apporter le développement et le progrès que les personnes désirent.

Ceci est également la motivation qui est à l'origine de la présence de l'Église dans la Communauté internationale, où son activité a pour but de promouvoir le dialogue entre les nations afin d'atteindre une paix véritable et durable dans le monde. L'engagement ferme en vue d'un développement humain intégral demeure un élément essentiel de cette paix, car il ne peut y avoir de paix que lorsque chacun reçoit une part équitable des bénéfices du progrès. Il existe un lien fondamental entre le développement et le respect de la dignité humaine et des droits humains. En effet, le développement ne peut être limité uniquement au domaine matériel mais il doit être également fondé sur l'accomplissement véritable de la personne. Un système économique qui ferait des personnes de simples moyens de production et de profit ne pourrait jamais satisfaire leurs aspirations les plus profondes à une vie meilleure. Nous voyons ici qu'il existe une dimension morale du développement, qui exige qu'un respect absolu soit porté à toutes les exigences qui découlent de l'ordre de la vérité et du bien propres à la personne humaine. (cf. *Sollicitudo rei socialis*, 33).

De plus, le progrès social légitime auquel aspire chaque pays ne peut être poursuivi de façon irresponsable au détriment de l'environnement naturel. Des régions entières du globe sont menacées par l'exploitation abusive des ressources naturelles et par une pollution mal contrôlée. Les nations et chaque personne ont le devoir moral de protéger le patrimoine commun de la vie animale et végétale et d'éviter la contamination de la terre, de la mer et de l'air. En rappelant l'immense beauté de votre île, j'exprime le souhait que la Communauté internationale tout entière applique sans délai les politiques nécessaires afin de s'assurer que les générations futures recevront en héritage un environnement naturel sain.

Monsieur l'Ambassadeur, au début de votre mission comme Représentant de votre pays auprès du Saint-Siège, je vous offre mes meilleurs vœux et je vous assure que les différents services de la Curie romaine seront toujours prêts à vous assister dans l'accomplissement de votre mission. En vous exprimant une fois de plus mon estime pour le peuple mauricien, j'invoque d'abondantes Bénédiction divines sur Votre Excellence et sur toute la nation.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n.21 pp.5, 10.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana